

## Qualité de l'emploi au Canada

### Durée du navettage, 2011 à 2022

Date de diffusion : le 13 juin 2023



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Durée du navettage, 2011 à 2022

Le navettage est un aspect important de la journée de travail pour des millions des Canadiens. Pour ceux qui ne travaillent pas à domicile, le fait d'être employé ne se limite pas au temps consacré au travail, mais aussi au temps et à l'argent nécessaires pour se rendre au travail et en revenir. Les recherches indiquent qu'un trajet de longue durée augmente le risque de résultats négatifs pour la santé et réduit la capacité à maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée en entravant la capacité de participation d'une personne à participer à d'autres activités importantes de sa vie quotidienne<sup>1</sup>. Par conséquent le temps de navettage est reconnu comme un facteur important qui contribue à la fois à la qualité de l'emploi et au bien-être général des travailleurs.

Cet indicateur de la qualité de l'emploi donne un aperçu du temps habituel consacré par les Canadiens pour se rendre sur leur lieu de travail chaque jour (une seule direction), en mettant l'accent sur les personnes dont le trajet est au moins 60 minutes.

Toutes les analyses sont fondées sur les données du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages.

## Tendances historiques, 2011 à 2022

Pour tous les modes de transport, comme les trajets en automobile, à vélo, à pied et en transport en commun, les navetteurs consacrent en moyenne 23,7 minutes pour se rendre à leur lieu de travail en 2021, soit 2,5 minutes de moins par rapport aux 26,2 minutes en 2016. En 2011, la première fois que des données sur la durée du navettage ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages ou du Recensement de la population, la durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail était de 25,4 minutes, soit 1,7 minute de plus qu'en 2021.

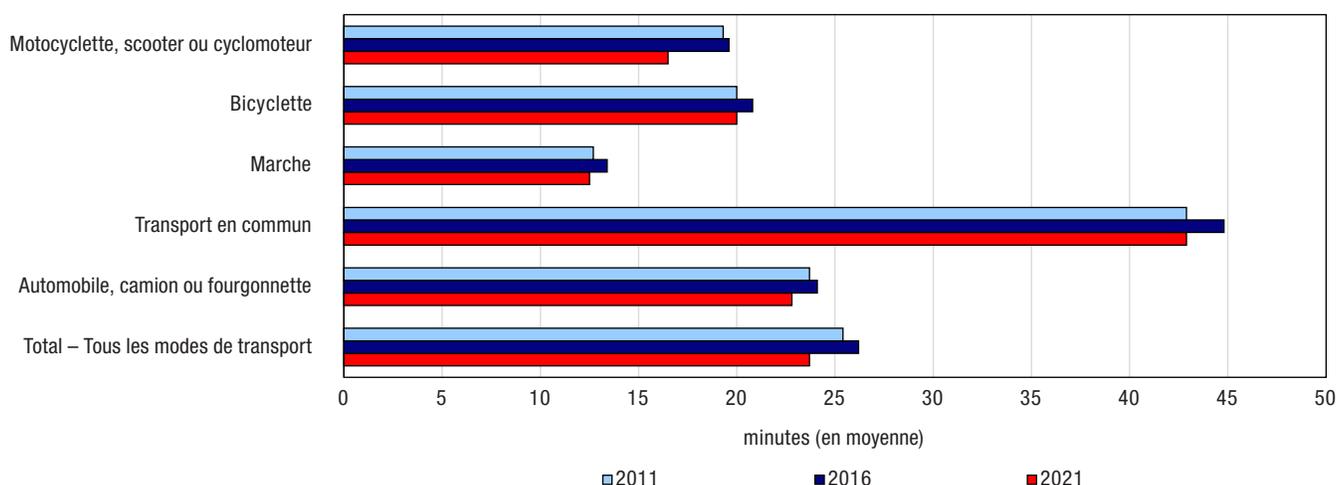
La baisse de la durée du navettage moyenne en 2021 était attribuable en partie à la pandémie de COVID-19 qui a commencé en 2020. Après un rebond du nombre de cas de COVID-19 dans les deux premiers trimestres de 2021, les restrictions de santé publique ont été renforcées partout au Canada, en particulier pour les besoins opérationnels non essentiels nécessitant une interaction en personne ou fournissant des services de première ligne, comme les détaillants, les restaurants et les gymnases. Il y a également eu un changement radical vers le travail à domicile au début de la pandémie pour tenir compte des mesures de la santé publique destinées à freiner la propagation. En mai 2021, 24,3 % des travailleurs ont indiqué qu'ils travaillaient habituellement à domicile, en hausse par rapport à 7,4 % en 2016. La combinaison de ces facteurs a réduit le nombre d'automobiles sur la route et accéléré les déplacements vers le lieu de travail en 2021.

Pour les personnes qui font le trajet en automobile, en camion ou en fourgonnette, le temps de navettage a diminué en 2021 à 22,8 minutes par rapport à 24,1 minutes en 2016 et à 23,7 minutes en 2011, respectivement. Il y a également eu une réduction du temps de navettage pour les personnes dont le principal mode de transport était le transport en commun, notamment le bus, le métro et réseaux de train léger, qui est passé de 44,8 minutes en 2016 à 42,9 minutes en 2021. Toutefois, la durée du navettage moyenne pour les personnes qui utilisaient le transport en commun en 2021 était semblable au niveau de 2011 qui était également à 42,9 minutes.

1. J. Allen, M. Palm, I. Tiznado-Aitken et S. Farber, 2022, « [Inequalities of Extreme Commuting Across Canada](https://doi.org/10.1016/j.tbs.2022.05.005) », *Travel Behaviour and Society*, vol. 29, 42 à 52. doi.org/10.1016/j.tbs.2022.05.005

## Graphique 1

### Durée du navettage moyenne (minutes) par mode de transport, travailleurs de 15 ans et plus, 2011, 2016 et 2021



Sources : Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901) et Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (5178).

Il y a eu des baisses de la durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail dans les trois régions métropolitaines de recensement (RMR) les plus peuplées au Canada. La plus forte diminution a eu lieu à Toronto qui a enregistré une diminution de la durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail pour ses résidents, laquelle a reculé de 4,2 minutes par rapport à la durée de 34 minutes affichée en 2016. Venait ensuite Montréal, où le temps de navettage a diminué de 3,0 minutes pour s'établir à une durée de navettage moyenne de 27,0 minutes en 2021, tandis qu'à Vancouver, le temps de navettage moyen a diminué de 2,4 minutes pour se fixer à 27,3 minutes. Bien qu'il s'agisse de la baisse la plus importante, Toronto affichait toujours la durée de navettage la plus longue des trois RMR les plus peuplées du Canada à 29,8 minutes, tandis que Montréal avait la durée la plus courte.

Pour ce qui est des cinq autres plus grandes RMR, les travailleurs d'Ottawa-Gatineau avaient une durée de navettage moyenne de 23,8 minutes en 2021, soit 3,5 de moins par rapport à 2016. Au cours de la même période, la durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail a diminué d'environ 2 minutes à Calgary (soit à 24,2) et à Edmonton (soit à 23,9).

## Portrait récent

Les trajets de longue durée peuvent en particulier entraîner une répercussion sur la santé et la sécurité et les finances personnelles des navetteurs. Des études indiquent que les durées de navettage plus longues sont associées à un stress plus élevé et à des résultats de santé mentale et physique moins bons<sup>2</sup>. Ceux qui font de long trajets en véhicules privé sont plus à risque de problèmes de santé physique, comme l'obésité et les maladies cardiovasculaires, que ceux qui font de longs trajets en transport en commun<sup>3</sup>. Les longs trajets réduisent également le temps disponible pour les obligations personnelles et les activités récréatives.

2. Hilbrecht M., B. Smale et S.E. Mock, 2014, « Highway to Health? Commute Time and Well-Being Among Canadian Adults », *World Leisure Journal*, vol. 56, n° 2, p. 151 à 163.

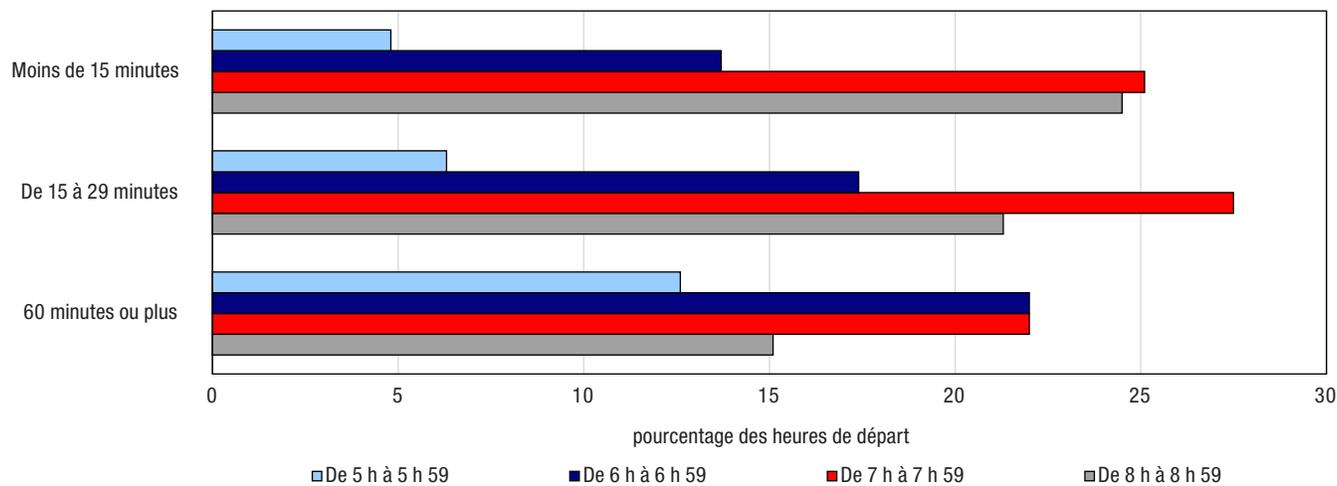
3. MacDonald, J. M., R. J. Stokes, D. A. Cohen, A. Kofner, et G. K. Ridgeway, 2010, « The effect of light rail transit on body mass index and physical activity ». *American journal of preventive medicine*. vol. 39, n° 2, 105 à 112. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2010.03.016>

## Durée du navettage, 2011 à 2022

En 2021, 926 000 Canadiens consacraient au moins 60 minutes pour se rendre au travail (défini comme une « durée du navettage longue » pour cette analyse) pour tous les modes de transport. Il s'agissait d'une baisse par rapport à 1,5 million de Canadiens en 2016. Parmi les travailleurs ayant des trajets de longue durée en 2021, près des deux tiers (soit 65,7 % ou 609 000 personnes) passaient ce temps dans une automobile. Alors que de nombreux facteurs, y compris les horaires de travail, peuvent avoir une incidence sur le moment où un travailleur commence son trajet, en général, les personnes ayant une durée du navettage longue le matin partent au travail plus tôt que leurs homologues qui ont une durée du navettage plus courte.

### Graphique 2

#### Distribution (%) de l'heure de départ pour certaines durées totales de navettage



**Notes :** Comme les heures de départ après 8 h 59 ne sont pas affichées, la somme des pourcentages ne correspond pas à 100. Les données couvrent tous les modes de transport.

**Source :** Recensement de la population, 2021 (3901).

Parmi tous les modes de transport, les travailleurs de certains groupes professionnels et certaines industries étaient plus susceptibles d'avoir des trajets de longue durée. En 2021, les travailleurs occupant un emploi en sciences naturelles et appliquées et professions connexes étaient les plus susceptibles d'indiquer une durée du navettage longue (10,9 %), suivis des professions dans le secteur des métiers, du transport, de la machinerie et des professions connexes (10,3 %) et des professions dans les domaines des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (10,1 %). Ces trois groupes professionnels affichaient également des temps de navettage moyens à 28,8 minutes, 27,7 minutes et 24,8 minutes, respectivement.

En revanche, les travailleurs dans le secteur des ventes et des services (20,6 minutes) et ceux du secteur de l'éducation, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (21,8 minutes) avaient la durée du navettage moyenne la plus courte, et les travailleurs de ces professions étaient également les moins susceptibles de faire un trajet de 60 minutes ou plus (5,3 % et 5,1 %, respectivement) en 2021.

Au niveau de l'industrie, les travailleurs du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (21,3 %) et de la construction (13,6 %) étaient plus susceptibles d'avoir une durée du navettage longue en 2021, tandis que les travailleurs du secteur du commerce de détail (4,0 %), des services d'enseignement (4,3 %) et des services d'hébergement et de restauration (4,9 %) étaient les moins susceptibles d'avoir une durée du navettage longue.

En 2021, les hommes (8,5 %) étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils avaient une durée du navettage longue par rapport aux femmes (5,4 %). Les hommes avaient également une durée du navettage moyenne plus longue (25,6 minutes) par rapport aux femmes (21,6 minutes). Cet écart de la durée du navettage entre les hommes et les femmes est en partie attribuable au fait que les hommes sont plus susceptibles d'occuper un emploi dans des industries et des professions où une durée du navettage plus longue est plus courante, comme dans la construction, tandis que les femmes sont plus susceptibles de travailler dans des industries et des professions ayant une durée de navettage plus courte, comme le secteur des services d'enseignement.

Cet écart dans la durée du navettage moyenne entre les hommes et les femmes se trouve dans tous les groupes d'âge, bien qu'il soit plus évident chez les hommes (26,6 minutes) et les femmes (22,3 minutes) de 25 ans à 54 ans et moins marqué chez les jeunes hommes (21,4 minutes) et les femmes (19,5 minutes) de 15 ans à 24 ans.

### Renseignements sur l'indicateur

#### Description ou définition

L'indicateur du **temps de navettage** désigne le temps, en minutes, qu'il faut habituellement à une personne pour se déplacer au lieu de travail de son emploi principal (sens unique). Les données portent sur toutes les personnes en emploi âgées de 15 ans et plus dont le lieu habituel de travail est situé au Canada. Les personnes en emploi qui travaillaient à domicile ou à l'extérieur du Canada sont exclues.

#### Source

Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011, et Recensement de la population, 2016 et 2021.

Les données et les analyses sont fondées sur les tableaux suivants :

[Principal mode de transport pour la navette selon la durée du navettage, l'heure de départ pour le travail, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties](#)

[Principal mode de transport pour la navette selon la durée du navettage, l'heure de départ pour le travail, les secteurs d'industries, la grande catégorie des professions et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties](#)

[Principal mode de transport pour la navette \(20\), durée du trajet domicile-lieu de travail \(7\), heure de départ pour le travail \(7\), sexe \(3\) et âge \(11B\) pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, Recensement de 2016 - Données-échantillon \(25 %\)](#)

[Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données – Mode de transport \(20\), durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail, durée du trajet domicile-lieu de travail \(7\), heure de départ pour le travail \(7\), sexe \(3\) et groupes d'âge \(11\) pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, dans les ménages privés du Canada, provinces, territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#)

#### Renseignements aux fins d'interprétation

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et la méthode, voir [Recensement de la population](#)

La classification des professions est fondée sur la Classification nationale des professions (CNP) 2021.

La classification des secteurs d'activité est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

#### Autres renseignements connexes

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les déplacements domicile-travail et le navettage, veuillez consulter l'article du 29 novembre 2017 dans [Le Quotidien](#) : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171129/dq171129c-fra.htm>

Pour les trajets de longue durée en automobile, veuillez consulter l'étude analytique de Statistique Canada, « [Résultats du Recensement de 2016 : Les trajets de longue durée en automobile pour se rendre au travail](#) », du 25 février 2019 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00002-fra.htm>

Pour en apprendre davantage sur l'évolution des flux de navetteurs dans les grandes régions métropolitaines de recensement et partout au Canada, veuillez consulter l'étude : « [Résultats du Recensement de 2016 : le navettage dans les grandes villes du Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00008-fra.htm) », publié le 29 mai 2019 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00008-fra.htm>

Pour en savoir plus sur la pandémie de COVID-19 et la durée du navettage, veuillez consulter : [La pandémie de COVID-19 a-t-elle changé les tendances du navettage pour de bon?](#)

Des données additionnelles de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Durée du navettage](#)